



Centre Hospitalier
Marguerite de Lorraine
61400 Mortagne-au-Perche

INSTITUT DE FORMATION
AIDES-SOIGNANT(E)S
MORTAGNE AU PERCHE



PROJET PEDAGOGIQUE

Promotion 2024-2025

Réactualisé le 20 août 2024
Sera soumis pour avis
à l'instance compétence pour les orientations générales de l'institut



Sommaire

Présentation de l'institut de formation

Situation géographique / historique.....	1
Capacité d'accueil	2
Organigramme.....	3
Présentation du personnel.....	4 à 8
Description des locaux et du matériel pédagogique	9 à 10

Présentation du projet pédagogique

Généralités	11
Les bases de référence du projet pédagogique	
Responsabilité professionnelle / Valeurs professionnelles / Cadre conceptuel.....	12 à 16
Les principes pédagogiques	
Conception de la formation / alternance / pluralité des professionnels intervenants	17 à 18
Organisation pédagogique	
Objectif pédagogique global / modalités pédagogiques / méthodes pédagogiques / dispositifs de suivi des élèves	19 à 46

Présentation des structures d'accueil en stage47 à 49

Annexes

Annexe I : Calendrier de formation pour la rentrée de septembre 2024 / cursus complet

Annexe II : Dates des épreuves de validation et épreuves de rattrapage pour la promotion de septembre 2024.

PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION

L'IFAS est agréé par le Conseil Régional (Décret du 30 mars 2006).

L'institut est sous la tutelle de l'**ARS** (Agence Régionale de Santé) - **DREETS** (Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et de la **Direction du Centre Hospitalier de Mortagne-au-Perche**.

➤ Situation géographique

L'IFAS est situé au sein du Centre Hospitalier Marguerite de Lorraine de Mortagne Au Perche :

- à 40 km d'Alençon
- à 30 km de l'Aigle
- à 90 km du Mans

L'établissement dispose de 327 lits d'hospitalisation et d'un service Urgences / SMUR / Consultations externes.

- UHCD : 2 lits
 - Médecine : 42 lits
 - SSR : 40 lits
 - Service d'addictologie, Les Sources : 16 lits
 - EHPAD : 227 lits
 - 32 lits Les Coquelicots
 - 34 lits Les Jonquilles
 - 26 lits Les Bleuets
 - 87 lits MAV
 - 17 lits Les Iris, 16 lits Les Jasmins, 15 lits Les Capucines : Unité Alzheimer
- } Le Val Fleuri

➤ Historique

- 1973 : création de l'IFAS avec une capacité d'accueil de 20 élèves.
- 2002 : augmentation de la capacité d'accueil à 27 places.
- Décembre 2005 : déménagement dans les locaux transitoires, au rez-de-chaussée du bâtiment St François.
- Septembre 2008 : intégration de deux élèves en cursus partiel.
- 2010 : aménagement dans les nouveaux locaux, au rez-de-jardin du bâtiment Val Fleuri.

- 2014 : obligation d'intégrer des personnes titulaires du bac professionnel ASSP (Accompagnement, Soins, Services à la Personne) et des personnes titulaires du bac professionnel SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires » (arrêté du 21 mai 2014).
- 2016 : décision régionale pour la rentrée 2016, l'IFAS n'accueillera plus en cursus partiel d'élèves relevant des baccalauréats professionnels ASSP ou SAPAT.
- 2017 : augmentation de la capacité d'accueil en cursus complet soit 30 élèves au lieu de 24 élèves.
- 2020 : selon la carte régionale de la formation aide-soignant applicable au 1^{er} septembre 2020, le quota autorisé est de 32 parcours complets, et de 82 semaines de post-VAE (hors quota).
- 2021 : selon la carte régionale de la formation aide-soignant applicable au 1^{er} septembre 2021, le quota autorisé est de 40 personnes tous cursus confondus plus les redoublants et les post-VAE (hors quota).
- 2022 : selon la carte régionale de la formation d'aide-soignant applicable au 1^{er} septembre 2022, le quota autorisé est de 25 personnes pour la rentrée de septembre 2022 et 25 personnes pour la rentrée de novembre 2022, tous cursus confondus hors redoublements et post-VAE.
- 2023 : selon la carte régionale de la formation d'aide-soignant applicable au 1^{er} septembre 2023, le quota autorisé est de 25 personnes pour la rentrée de septembre 2023 et 25 personnes pour la rentrée de janvier 2024, tous cursus confondus hors redoublements et post-VAE.

➤ Capacité d'accueil

❖ Quota attribué

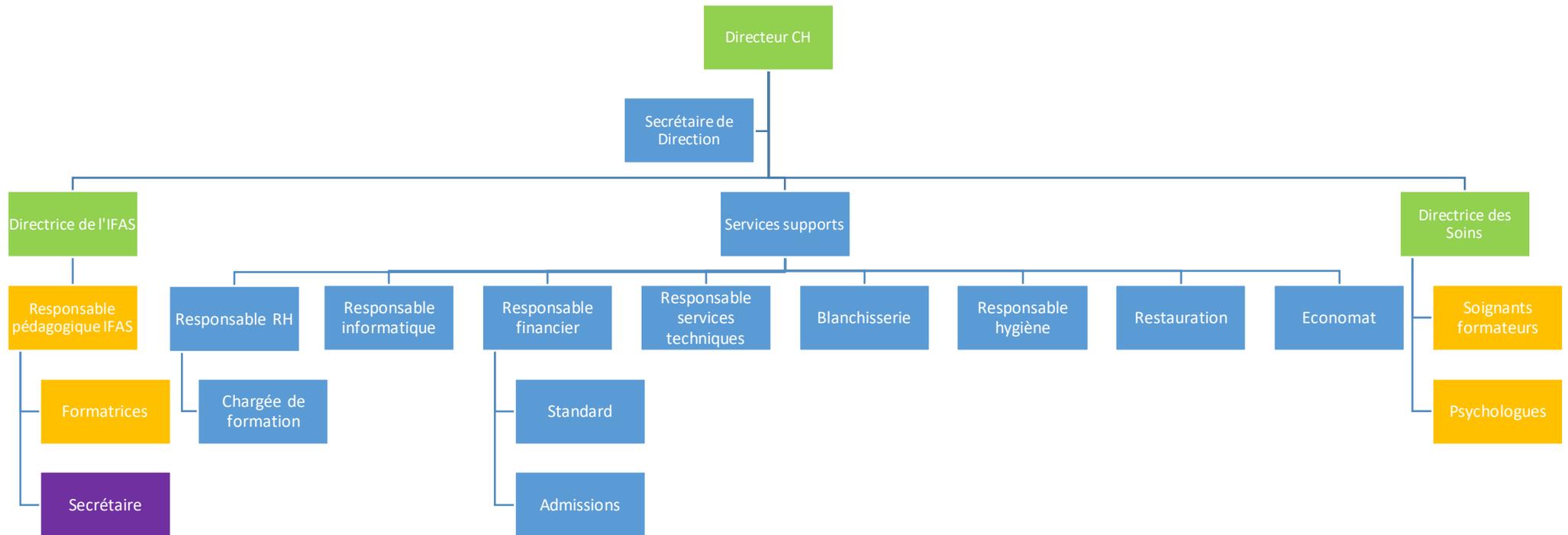
Conformément à la carte des formations 2023, l'Institut de Formation peut accueillir :

- Rentrée de septembre 2024 : 25 élèves dont 10 places réservées aux ASHQ : reports de formation soumis à accord de la direction, cursus complets, cursus partiels.

❖ Hors quota

- Revalidants (rattrapage) / Redoublants
- Reprise de formation
- Post-VAE

❖ Organigramme Institut Formation Aide-Soignant



	Pilotage
	Pédagogie
	Administration
	Supports

➤ Présentation du personnel

L'institut de formation est placé sous l'autorité de :

Mr LEVERT Hervé

Directeur du Centre Hospitalier, Organisme Gestionnaire

Et sous le contrôle effectif de :

Mme REIST Laure

Directrice des Soins Infirmiers

➤ Directrice de l'Institut de Formation

Madame **REIST Laure**, Directrice des Soins Infirmiers et Directrice de l'Institut de Formation depuis juillet 2019.

Missions :

- Coordonne et valide la politique de formation et les projets pédagogiques,
- Décide de l'affectation du personnel de l'Institut de Formation,
- Évalue l'activité de l'Institut de Formation,
- Aide et conseille dans le suivi de la formation,
- Organise et/ou participe aux instances relatives à la gouvernance de l'IFAS,
- Évalue l'IDE formatrice responsable de la formation.

➤ Une Infirmière formatrice responsable de la formation à temps complet

Madame **COUTEL Géraldine**, Infirmière Diplômée d'Etat depuis décembre 1996 et formatrice depuis juin 2003.

Missions :

Sous le contrôle de la directrice de l'IFAS et du Directeur de l'établissement :

- Pédagogie :
 - Cours magistraux, travaux de groupe, travaux personnels dirigés, techniques de soins en salle de pratique, simulation de soins ... ,
 - Encadrement : aide, conseil, orientation...
 - Suivi pédagogique individualisé,
 - Organisation et réalisation des différentes modalités de validation des modules,
 - Organisation des épreuves de sélection du concours,
 - Participation aux groupes de réflexion départementaux et régionaux.

- Formalisation, mise en œuvre et évaluation du projet pédagogique.
- Organisation et animation des instances liées à la gouvernance des instituts de formation d'aide-soignant .
- Activités administratives et financières :
 - démarche et organisation des stages,
 - participation à la facturation et aux bilans financiers,
 - démarches auprès des organismes privés et publics de financement,
 - gestion des dossiers des élèves.
- Activités organisationnelles :
 - gestion des plannings du personnel affecté à l'Institut de Formation,
 - évaluation des personnels,
 - gestion des locaux et du matériel.

- Rédaction et mise en œuvre des projets de formations continues en réponse à une démarche ou un cahier des charges.
- Rendre compte des projets d'activités, de leurs réalisations à la directrice de l'Institut de Formation et au Directeur de l'établissement.
- Activités annexes :
 - recherche : remise à jour des connaissances par de la documentation et des formations ponctuelles,
 - participation aux réunions de la démarche qualité,
 - participation aux réunions d'encadrement,
 - information auprès des structures d'accueil, des organismes.

➤ Une infirmière formatrice

Madame **LAHUE Nathalie**, Infirmière Diplômée d'Etat depuis juillet 2019, et formatrice depuis janvier 2023 (à temps plein sur l'IFAS).

Missions :

- Pédagogie :
 - Cours magistraux, travaux de groupe, travaux personnels dirigés, techniques de soins en salle de pratique, simulation de soins ...,
 - Encadrement : aide, conseil, orientation...
 - Suivi pédagogique individualisé,
 - Organisation et réalisation des différentes modalités de validation des modules,
 - Participation aux groupes de réflexion régionaux.
- Participation à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique.
- Activités de recherche : remise à jour des connaissances par de la documentation et des formations ponctuelles.

➤ Une secrétaire à temps partiel

Madame **TURMEAU Sophie**, adjoint administratif en poste sur l'IFAS depuis septembre 2008 (à mi temps sur l'IFAS).

Missions :

- Accueil : des élèves, des intervenants, des personnes internes et externes à l'établissement ;
- Accueil téléphonique : des élèves, intervenants, des personnes internes et externes à l'établissement, recueil et transmission des messages sur le répondeur et fax ;
- Concours : gestion, saisie, envoi et vérification des dossiers d'inscription, organisation administrative des sélections, gestion des convocations, archivage ;
- Gestion des financements : démarches auprès des organismes privés et publics de financement, transmission de données aux divers partenaires (dossiers des demandes de financement, attestations de présence ...) ;
- Facturation : préparation et saisie dans le logiciel dédié, impression et transmission (papier et dématérialisé) à la trésorerie.
- Préparation de divers documents relatifs au fonctionnement de l'IFAS : bilan pédagogique et financier, rapport d'activité, dialogue de gestion, instances liées à la gouvernance des instituts de formation d'aide-soignant ...
- Stages : saisie des tableaux, envoi et saisie des propositions de stage, saisie et transmission du planning annuel aux cadres et directions des structures d'accueil, saisie des conventions de stage avec les établissements extérieurs, archivage ;
- Cours : saisie des convocations des intervenants, photocopies ;
- Gestion des fournitures ;
- Demande d'intervention auprès des services techniques.

➤ Description des locaux

La superficie totale de l'IFAS est de 258,14 m².

Il dispose :



- D'une salle de cours : 89,35 m² ;
- De deux salles de travaux pratiques de 19 et 21,5 m² (aménagée à l'identique d'une chambre d'hospitalisation : lits et fauteuils médicalisés, adaptables, prise d'air et d'oxygène...);
- D'une cafétéria : 23,70 m² ;
- De deux bureaux enseignants de 15,70 et 18,50 m² ;
- D'un secrétariat : 24,15 m² ;
- D'une circulation : 37,64 m² ;
- De sanitaires : 8,60 m².



➤ Description du matériel pédagogique

- Téléviseur, lecteur DVD,
- Vidéoprojecteur,
- Postes informatiques,
- Livres,
- Revues professionnelles,
- Lits et fauteuils médicalisés, adaptables,
- Mannequins, écorché et matériels divers pour travaux pratiques,
- Vitre sans tain,
- Matériel audio visuel en lien avec la simulation en santé (caméra/tablette),
- Kit de simulation du vieillissement,
- Kit de réalité virtuelle,
- Matériel de manutention (lève-personne, verticalisateur).



PRESENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

➤ Généralités

Le projet pédagogique doit être considéré comme un repère, une référence.

Le présent projet a été élaboré par l'équipe pédagogique conformément au référentiel de formation (**arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux**). Ce projet tient également compte de l'**arrêté du 9 juin 2023** portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et aux formations conduisant aux diplômes d'état d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Il est en lien avec la finalité de la formation, qui est de former des professionnels attestant de compétences, sachant se positionner et capables d'adaptation.

Il définit l'organisation, les principes et méthodes pédagogiques.

Il décline les objectifs généraux et spécifiques à atteindre.

Le présent projet devra faire l'objet d'une évaluation annuelle et d'un réajustement si nécessaire.

Ce document est à la disposition des élèves, des formateurs et des équipes de soin.

➤ Les bases de référence du projet pédagogique

▪ **Responsabilité professionnelle**

Le dispositif pédagogique vise à développer chez l'élève aide-soignant la responsabilisation.

Etre responsable signifie répondre de ses actes et en assumer ses conséquences.

L'aide-soignant travaille en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier. En cas de faute chacun est responsable devant la loi.

Responsabilité des actes :

- ✓ vis à vis de la victime : c'est la responsabilité civile ou administrative
- ✓ vis à vis de la société : c'est la responsabilité pénale
- ✓ vis à vis de son employeur : c'est la responsabilité disciplinaire

▪ **Valeurs professionnelles**

Dans la relation pédagogique, l'engagement des formateurs fait référence à des valeurs :

○ Respect

Fait de prendre en considération :

- ✓ la personne soignée dans sa globalité,
- ✓ le travail de l'équipe soignante,
- ✓ Se respecter soi-même,
- ✓ Etre tolérant vis à vis d'autrui

○ Rigueur

Exactitude, précision, logique inflexible.

○ Discrétion

Faire preuve de retenue dans les relations sociales, plus précisément de décence, de délicatesse, de réserve, de tact.

Qualité consistant à savoir garder les secrets d'autrui.

○ Tolérance et ouverture d'esprit

Capacité à accepter ce que l'on désapprouve, c'est-à-dire ce que l'on devrait normalement refuser.

Faire preuve de compréhension et d'indulgence. Etre à l'écoute des opinions des autres, ne pas chercher à imposer ses idées.

Accepter l'autre avec ses valeurs, ses croyances, son histoire, ses différences...

○ Responsabilité

La responsabilité est le devoir de répondre de ses actes, en toutes circonstances et d'en assumer les conséquences.

○ Autonomie

L'autonomie est la faculté de décider par soi-même. L'autonomie permet une liberté intérieure. Elle doit néanmoins tenir compte des règles fixées (compétences professionnelles...).

L'autonomie n'est pas naturellement acquise, elle se construit progressivement, dans une perspective de durabilité.

L'autonomie suppose la capacité de s'ouvrir à l'autre et de faire preuve d'altérité.

Elle nécessite la reconnaissance de son potentiel créatif, de ses ressources, de ses « à priori », de ses normes, de ses présupposés, de ses principes.

Elle doit également permettre la mise en action de ses capacités d'analyse critique, d'auto apprentissage et d'autoévaluation.

○ Curiosité intellectuelle

Désir de voir, de connaître et d'apprendre afin d'enrichir ses connaissances.

Faire preuve de curiosité professionnelle.

○ Relationnel

Dire, divulguer, donner, livrer, publier, transmettre, échanger, faire partager, parler.

Etablir des relations pour partager des émotions, des sentiments, des expériences...

Utiliser les deux modes de communication existants : le verbal (le langage) et le non verbal (les gestes, les mimiques, les postures, le toucher, le regard...).

S'appliquer à entendre, prêter attention à l'autre, avoir une attention bienveillante = l'écoute active.

○ Disponibilité

Etat de ce qui est disponible, faculté de disposer de temps.

Consacrer du temps à la personne soignée.

▪ **Cadre conceptuel**

○ **Conception de l'Homme**

- Un être singulier et complexe,
- Un individu qui a des besoins simultanés et interactifs : physiologiques, psychologiques, sociaux, culturels et spirituels,
- Un individu qui se développe tout au long de sa vie en fonction de ses expériences, de son histoire, de son vécu.

○ **Conception de la Santé**

Définition de l'OMS : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Le guide infirmier propose la définition suivante : « C'est un équilibre, une harmonie, à trouver, retrouver ou maintenir, influencé par les croyances, la culture, l'éducation et l'environnement ».

C'est un état de bien-être à conserver ou à rechercher.

C'est un état exempt de gênes et de souffrances.

La santé implique un équilibre dynamique des différentes composantes de l'homme avec son environnement.

○ Conception de la Maladie

Définition du dictionnaire des soins infirmiers : « Altération de l'état de santé qui se traduit par un ensemble de ruptures d'ordre physique, mental et/ou social et se manifeste par des symptômes objectifs et subjectifs ».

Déséquilibre des trois dimensions de l'homme : le corps, le psyché et l'esprit.

La maladie est une rupture de cette harmonie, de ce bien-être.

C'est une difficulté, une inadaptation à une situation nouvelle provisoire ou définitive. Elle rend l'individu dépendant du monde extérieur.

○ Conception du Soin

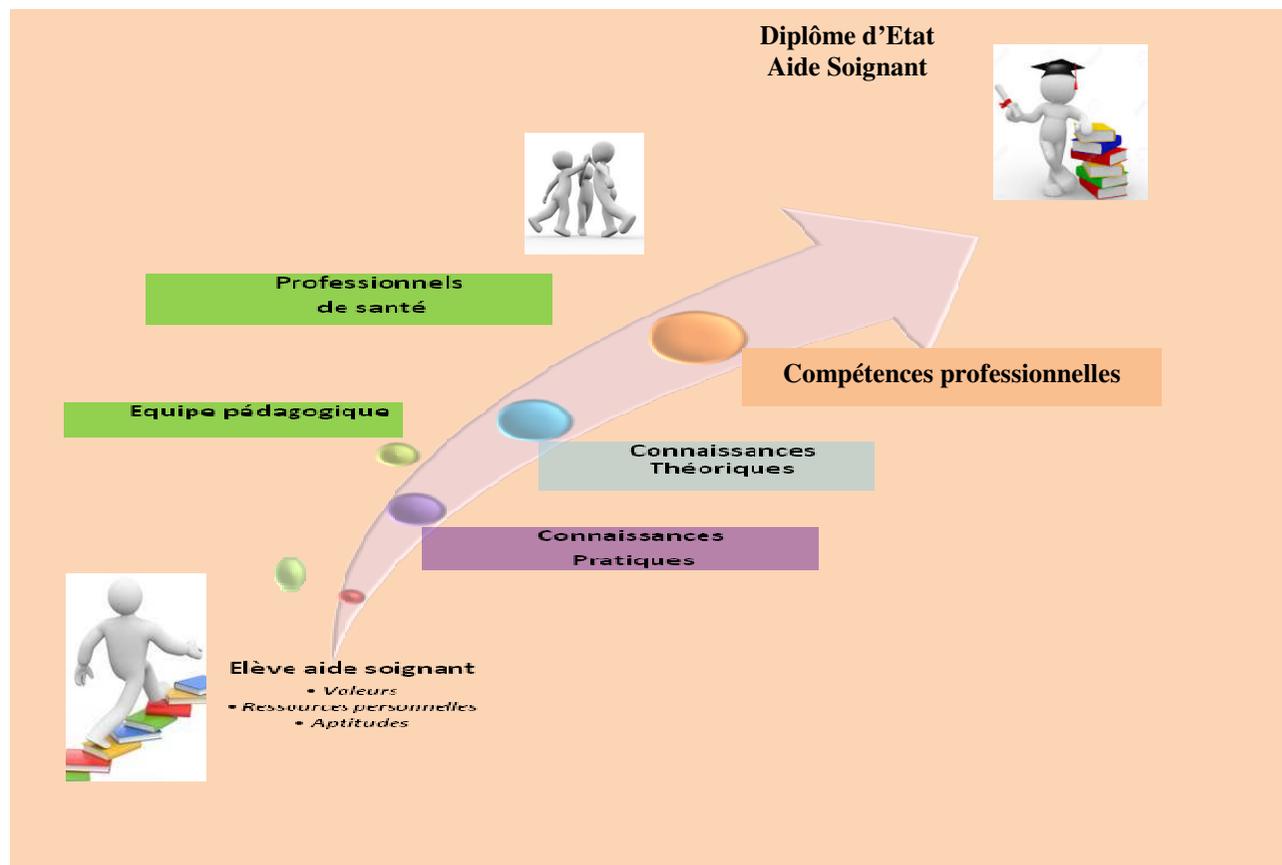
Définition du service infirmier : « Un soin est une action ou un ensemble d'actions qu'une personne décide ou accomplit pour elle-même ou pour autrui afin d'entretenir la vie, de maintenir, restaurer et promouvoir la santé ».

- Le soin est une rencontre entre deux sujets.
 - ✓ Il s'inscrit dans un projet d'équipe et doit être négocié avec la personne soignée.
 - ✓ Il peut être direct ou indirect.
 - ✓ C'est une réponse active, réfléchie et organisée à une demande, un besoin.
 - ✓ Il prend en compte les différentes dimensions de l'être humain, respecte l'éthique et la législation.
 - ✓ Il implique un respect des ressources de la personne, de ses habitudes de vie et de sa culture.
 - ✓ Le soin est un moment d'observation et de recueil d'informations. Il s'accompagne d'échanges.

➤ Les principes pédagogiques

Conception de la formation : l'institut de formation est responsable de la progression pédagogique de l'élève et s'engage à instaurer un climat de confiance entre formateur et élève afin de vivre une relation pédagogique constructive.

Aussi, l'équipe propose une pédagogie active et diversifiée, tout en respectant le rythme d'apprentissage de chaque apprenant.



La formation permet aux futurs professionnels d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à l'exercice de sa fonction.

L'institut de formation souhaite former des professionnels :

- responsables et autonomes
- aptes à accompagner les personnes dans les activités de la vie quotidienne tout en favorisant l'autonomie,
- s'inscrivant dans une approche globale de la personne soignée et de son entourage,
- respectant les valeurs et les règles professionnelles,
- exerçant leur activité au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

La relation pédagogique est une relation d'adulte à adulte basée sur le respect réciproque.

La posture du formateur est à la fois réflexive apprenante et motivante.

Le formateur est le référent pédagogique.

Il accompagne l'élève dans son processus de professionnalisation et l'amène à analyser sa pratique professionnelle par une démarche réflexive grâce à différentes méthodes pédagogiques.

Il transmet un savoir, un savoir-faire, un savoir-être.

Il est aussi l'évaluateur qui va permettre à chaque élève de progresser.

Le formateur travaille en partenariat avec les différents professionnels.

La posture de l'élève : il est un apprenant qui entreprend une formation par alternance dans une dynamique de projet.

Il est auteur et acteur dans la construction de son savoir et de sa pratique professionnelle. La posture réflexive permet à l'élève aide-soignant d'établir des liens entre savoirs et actions.

Il dispose d'un potentiel à développer et construit son identité professionnelle.

Il s'engage avec rigueur dans une démarche de qualité des soins.

Alternance : entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, l'alternance vise à développer les compétences des futurs professionnels et permet de se confronter à des situations professionnelles.

Pluralité des professionnels intervenants :

L'IFAS fait appel à plusieurs intervenants ayant des compétences spécifiques (infirmière ressource douleur, diététicienne, psychologue...) permettant ainsi un apport de connaissances enrichi par leurs expériences professionnelles.

➤ Organisation pédagogique

▪ **Objectif pédagogique global**

Au terme de sa formation, l'élève aide-soignant :

- se verra délivrer un Diplôme d'Etat d'Aide Soignant par la DREETS
- sera capable de mettre en application ses connaissances pratiques et théoriques, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, afin de promouvoir, maintenir, protéger et restaurer la santé de la personne soignée dans le respect de ses droits et de sa dignité,
- pourra devenir un professionnel compétent et responsable,
- donnera du sens à son activité professionnelle,
- construira son identité professionnelle,
- s'inscrira dans une démarche réflexive en lien avec la démarche qualité.

Pour y parvenir, le futur professionnel doit faire preuve de capacités :

○ D'observation, d'analyse, de prises d'initiatives :

- Mobiliser ses différents sens,
- Identifier les modifications de l'état de santé et du comportement de la personne soignée,
- Développer une posture réflexive,
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et professionnelle,
- Transmettre ses observations.

○ Relationnelles :

- Savoir communiquer, écouter,
- Réaliser un accueil personnalisé,
- Etablir un climat de confiance dans la relation soignant/soigné plus précisément manifester une attitude d'écoute, d'empathie, de disponibilité,
- S'intégrer dans une équipe,

- Utiliser les techniques de communication adaptées,
- S'assurer de la compréhension des informations transmises, réajuster si besoin,
- Porter attention,
- Etre disponible,
- Savoir reformuler,
- S'adapter à la situation, à la demande.

○ **D'organisation :**

- Sa charge de travail en fonction de l'organisation du service, des priorités et demandes de la personne soignée,
- Utiliser les outils de planification du service,
- Participer à la planification prévisionnelle des horaires, des congés,
- Participer à la gestion des matériels.

○ **Techniques :**

- Adapter les soins à chaque personne pour maintenir et restaurer son autonomie en étant attentif au confort, à la sécurité...,
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités, en s'inscrivant dans le projet de vie de la personne,
- Acquérir une gestuelle, une dextérité dans les soins,
- Respecter les limites de ses compétences professionnelles, le cadre juridique et éthique de l'exercice de la fonction aide-soignante,
- Contribuer à l'hygiène hospitalière : assurer l'entretien de la chambre de la personne soignée, des locaux, du matériel,
- Appliquer les protocoles en vigueur,
- S'intégrer dans la démarche qualité,
- Prendre en compte la douleur de la personne soignée et s'inscrire dans sa prise en charge,
- Participer à l'accompagnement de la personne soignée en fin de vie et de son entourage,

- Collaborer avec l’infirmier(e),
 - Etre responsable de ses actes et les assumer.
 - Participer à l’encadrement de nouveaux collègues ou stagiaires,
 - Actualiser ses connaissances,
- **A transmettre :**
- Savoir communiquer les informations utiles pour la prise en charge de la personne soignée,
 - Maitriser les outils de transmissions permettant la traçabilité des informations.

▪ **Modalités pédagogiques**

Elles sont en lien avec l’**Arrêté du 10 juin 2021** relatif à la formation conduisant au diplôme d’Etat d’Aide-Soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. (Chapitre 1^{er} – art.2/art.3 et art.4) modifié par l’arrêté du 9 juin 2023.

- La durée totale de la formation est de 1 540 heures.

Elle est organisée conformément au référentiel de formation prévu à l’annexe III.

Elle comporte des enseignements théoriques et pratiques, en institut ou à distance et une formation réalisée en milieu professionnel (stages).

- **La formation théorique :**

- ✓ 770 h soit 22 semaines.
- ✓ 10 modules (enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés (max. 70 %) – les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels.

Organisation de la formation théorique :

• <u>Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)</u>	<u>35h (dans les trois premiers mois de la formation)</u>
• <u>Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire (APIC) pour les élèves bénéficiant d'équivalences de compétences et allègements de formation)</u>	<u>35h maximum (réparties tout au long de la formation si besoin)</u>
• <u>Suivi pédagogique individualisé des apprenants</u>	<u>7h (réparties tout au long de la formation)</u>
• <u>Travaux personnels guidés (TPG)</u>	<u>35 h (réparties au sein des différents modules)</u>
• <u>Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)</u>	<u>147 h</u>
• <u>Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)</u>	<u>21 h</u>
• <u>Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)</u>	<u>77 h</u>
• <u>Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)</u>	<u>182 h</u>
• <u>Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée</u>	<u>35 h</u>
• <u>Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage</u>	<u>70 h</u>
• <u>Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs</u>	<u>21 h</u>
• <u>Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés</u>	<u>35 h</u>
• <u>Module 9. – Traitement des informations</u>	<u>35 h</u>
• <u>Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques</u>	<u>70 h</u>

▪ **La formation en milieu professionnel :**

- **770 h** soit **22 semaines** de 35 heures

La première fonction pédagogique du stage est de permettre à l'apprenant de se confronter à la réalité, plus précisément :

- aux problèmes de santé,
- à la vie institutionnelle,
- à l'organisation,
- aux diverses techniques,
- aux dimensions humaines, sociales et économiques.

Le stage permet :

- d'intégrer les connaissances théoriques expliquées à l'IFAS,
- l'acquisition de nouvelles connaissances,
- la mise en pratique de savoir-faire,
- le développement des comportements professionnels,
- de développer le sens de l'observation et de l'analyse, de se responsabiliser

Organisation de la formation clinique :

Les périodes de stages à réaliser en milieu professionnel sont définies en fonction de l'expérience antérieure et du domicile de l'élève.

Quatre périodes en milieu professionnel doivent être réalisées :

- Période A de 5 semaines
- Période B de 5 semaines
- Période C de 5 semaines
- Période D de 7 semaines : en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences

Evaluation des compétences en milieu professionnel : (Art.5)

Un portfolio permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel effectuées par l'apprenant et d'évaluer l'acquisition progressive de ses compétences. L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation réalisée en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences. Le responsable de la structure d'accueil ou maître de stage ou le cas échéant le maître d'apprentissage lorsque le stage est effectué par un apprenti auprès de son employeur, désigne un tuteur de stage qui assure l'encadrement du stagiaire. Le formateur référent de l'institut de formation assure le suivi du stagiaire au sein de l'institut de formation. En cas de difficulté, un entretien entre le maître de stage, le tuteur de stage, le formateur référent en institut et l'apprenant est préconisé. Les objectifs de stage, le cas échéant, sont réajustés. A l'issue de chaque période de formation en milieu professionnel le tuteur de stage ou le maître de stage évalue les compétences acquises sur la base des critères mentionnés dans le portfolio. Une feuille d'évaluation de chaque période de formation en milieu professionnel est remise à l'apprenant au cours d'un entretien.

Le tuteur de stage apprécie le niveau d'acquisition des compétences selon [4 valeurs](#) :
Acquis / A améliorer / Non acquis / A mobiliser + commentaires !!!

Période	Durée de la période	Contexte de la période	Missions de l'aide-soignant explorées	Blocs de compétences concernés
A	5 semaines	Les périodes A, B et C doivent permettre, dans leur ensemble, d'aborder différents contextes : - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé	Les périodes A, B et C doivent permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions :	<p>Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs devant être abordés sur l'ensemble des 3 périodes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ➔ Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ➔ Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ➔ Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ➔ Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques
B	5 semaines		Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie	
C	5 semaines		Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel	
D	7 semaines	Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences	La période D doit porter sur les 3 missions de l'AS	<p>La période D doit porter sur les 5 blocs de compétences de l'AS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ➔ Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ➔ Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ➔ Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ➔ Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Correspondance entre le référentiel de certification et les modules de formation

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenantes	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
I. Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	<p>1.1 Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage</p> <p>1.2 Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et/ou les handicaps, les ressources, les capacités physiques et psychiques de la personne</p> <p>1.3 Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention</p> <p>1.4 Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne</p> <p>1.5 Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne</p>	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<p>- Identifier le rôle de l'aide-soignant dans les situations de soins de la vie quotidienne</p> <p>- Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne</p> <p>- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation</p> <p>- Evaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster</p>	<p>Raisonnement et démarche clinique</p> <p>L'évaluation de la situation et des besoins d'une personne</p> <p>La santé</p> <p>Les principales situations de vie</p> <p>Le rôle de l'aide-soignant</p>	147h	<p>Raisonnement clinique Cas concret Mme ROSSIGNOL/Mme GABRIEL</p> <p>Notions de besoins et modèles conceptuels</p> <p>Autonomie</p> <p>Les religions, les croyances et les valeurs</p> <p>Prises en charges + AGGIR – Mesures de protection</p> <p>Notions de sociologie</p> <p>Notions de psychologie</p> <p>Maternité-gynécologie/IST</p> <p>Handicap GEM</p> <p>Fonction Aide-soignante Accompagnement</p> <p>Fiches techniques Capiluve/pédiluve Réfection de lit</p> <p>Soin de bouche</p> <p>Aide à la toilette partielle ou totale</p>	<p>Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE</p> <p>Mme LASSALE</p> <p>Mme LEGENDRE</p> <p>Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE</p> <p>Mme GEORGES</p> <p>Intervenants du GEM</p> <p>Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE</p> <p>Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE</p>	<p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en distanciel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en distanciel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en distanciel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en distanciel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en présentiel</p>	<p>Stage</p>	<p>Cours magistral</p> <p>Photocopies</p> <p>Plateforme</p> <p>TD</p> <p>Plateforme</p> <p>Vidéos</p> <p>Cours magistral</p> <p>Photocopies</p> <p>Plateforme</p> <p>Plateforme</p> <p>Cours magistral</p> <p>Photocopies</p> <p>Plateforme</p> <p>Cours magistral</p> <p>Photocopies</p> <p>Plateforme</p> <p>Plateforme</p> <p>Plateforme</p> <p>Plateforme</p> <p>Témoignage</p> <p>Cours magistral</p> <p>Plateforme</p> <p>Cours magistral</p>	<p>Pertinence de l'analyse la situation de la personne</p> <p>Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne</p> <p>Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement</p> <p>Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale</p> <p>Pertinence dans l'accompagnement des aidants</p>	<p>Evaluation normative Etude de situation</p> <p>Evaluation des compétences en milieu professionnel</p>

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenantes	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
		<p>1.6 Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités</p> <p>1.7 Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation</p> <p>1.8 Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne</p>			<p>La réalisation des soins de la vie quotidienne</p> <p>Les activités d'accompagnement à la vie sociale</p> <p>L'accompagnement des aidants</p>	21 h	<p>Toilette génito-anale – pose d'une protection</p> <p>Aide aux déplacements Installation au lit, au fauteuil, à table</p> <p>Rasage Entretien des ongles Aide au sommeil Aide à l'habillage et au déshabillage Aide à l'élimination</p> <p>Administration de thérapeutiques</p> <p>Les protocoles de soins</p> <p>Hygiène alimentaire</p>	<p>Mme LEBON</p> <p>Mme COUTEL Mme LAHUE</p> <p>Mme HAMEL</p> <p>Mme COUTEL Mme LAHUE</p> <p>Mme CHAPERON Mme DUTERTRE</p>	<p>Cours en Présentiel</p>	<p>Photocopies Plateforme TP</p> <p>TP/TG Photocopies</p> <p>Plateforme</p> <p>Plateforme</p> <p>Cours magistral Photocopies</p> <p>Cours magistral Photocopies</p> <p>Travail de recherche</p> <p>Plateforme</p> <p>Cours magistral Plateforme</p> <p>Cours magistral Photocopies</p> <p>Cours magistral Plateforme</p>			
II - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de	2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne,	2.1 Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque	Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement	L'identification et l'analyse des situations à risques et des fragilités, les mesures préven-	21 h	<p>Les dépendances</p> <p>Prise en charge du patient alcooloo-</p>	<p>Mme PERRON</p> <p>Mme PERRON Mme CHEVALIER</p>	<p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Présentiel</p>	<p>Cours magistral</p> <p>Plateforme Vidéos</p>	Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités		

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenantes	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
prévention adéquates et les évaluer	mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	<p>vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires</p> <p>2.2 Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter</p> <p>2.3 Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle</p> <p>2.4 Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant</p>		<p>de la personne</p> <p>Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates</p> <p>Evaluer ces actions et les réajuster</p>	tives et leur évaluation		<p>dépendant</p> <p>Notions de vulnérabilité - fragilité</p> <p>Repérage des situations à risque (travail sur les risques dans le cadre de la DDS)</p> <p>Prévention violences faites aux femmes</p> <p>Chambre des erreurs</p>	<p>Mme GORDIEN</p> <p>Mme COUTEL Mme LAHUE</p> <p>Mme COUTEL Mme LAHUE</p> <p>Mme GOULARD</p> <p>Mme COUTEL Mme LAHUE</p>	<p>Cours en Distanciel</p> <p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Présentiel</p>		<p>Cours magistral Plateforme</p> <p>TG</p> <p>Cours magistral Plateforme</p> <p>TG / TP</p>	<p>Repérage des situations à risque</p> <p>Pertinence des mesures de prévention proposées</p> <p>Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre</p>	
III- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	<p>3.1 Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution</p> <p>3.2 Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies</p> <p>3.3 Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les</p>	Module 3. Evaluation de l'état clinique d'une personne	<p>Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne</p> <p>Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation</p> <p>Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude</p> <p>Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des</p>	<p>Notions sur les pathologies prévalentes</p> <p>Evaluation de l'état clinique d'une personne, des changements de cet état clinique</p>	77 h	<p>Notion de maladie / vocabulaire</p> <p>La cellule / anatomie</p> <p>L'appareil locomoteur</p> <p>Cardiologie /anatomie / signes de détresse</p> <p>Fiches techniques fréquence cardiaque / pesée / mesure de la TA</p> <p>Pneumologie / anatomie /signes de détresse</p> <p>Fiches techniques fréquence respiratoire / mesure de la saturation en oxygène/mesure de la température</p> <p>Digestif / anatomie</p> <p>Urologie / anatomie</p> <p>Fiche technique</p>	<p>Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE</p> <p>Mme COUTEL</p>	<p>Cours en Présentiel</p>	<p>Cours magistral</p> <p>TG</p> <p>Photocopies</p> <p>Plateforme</p>	<p>Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée</p> <p>Conformité des modalités de recueil de données</p> <p>Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent</p> <p>Pertinence des</p>		

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenants	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
		<p>données de surveillance en utilisant les outils adaptés</p> <p>3.4 Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique</p> <p>3.5 Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri professionnelle</p> <p>3.6 Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter</p>		<p>informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin</p>			<p>diurèse Neurologie-organes des sens / anatomie</p> <p>La douleur</p> <p>Cas concrets/ constantes</p> <p>Les tissus / la peau</p> <p>Les escarres / observation de la peau et des muqueuses</p> <p>Troubles du neuro-développement et troubles du spectre autistique</p> <p>Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie et rôle AS</p>	<p>Mme LAHUE</p> <p>Mme DEHAIL</p> <p>Mme COUTEL Mme LAHUE</p> <p>Mme LAHUE Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE Mme COUTEL -Mme MAZA</p> <p>Mme PICHEREAU</p> <p>Mme LAHUE</p>	<p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Présentiel /distanciel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en présentiel</p> <p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Présentiel</p>		<p>Cours magistral Photocopies Plateforme</p> <p>Cours magistral Photocopies Plateforme</p> <p>TPG TD Photocopies Plateforme</p> <p>Cours magistral Photocopies Plateforme TP/TG</p> <p>Cours magistral Photocopies Plateforme TG</p>	<p>informations recherchées au regard des soins à réaliser</p> <p>Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques</p> <p>Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation</p> <p>Analyse de la qualité du soin réalisé</p>	<p>Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4</p> <p>Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5</p> <p>Evaluation des compétences en milieu professionnel</p> <p>Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2</p>
IV- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	<p>4.1 Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin</p> <p>4.2 Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences</p> <p>4.3 Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins</p> <p>4.4 Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de</p>	Module 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	<p>Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation</p> <p>Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster</p>	<p>Notions de pharmacologie</p> <p>Les soins en situation aigüe (approche théorique et pratique)</p>	182 h	<p>Notions de pharmacologie / vaccination / sérothérapie</p> <p>FGSU niveau 2</p> <p>Cardiologie / pathologies / soins / cas concrets</p> <p>Neurologie-organes des sens / pathologies / soins</p> <p>Endocrinologie</p> <p>Pneumologie / pathologies / soins / cas concret</p> <p>Digestif / pathologies / soins</p> <p>Urologie / pathologies / soins</p>	<p>Mme HAMEL</p> <p>Mme GALINSKI Mme HAGUENIER</p> <p>Mme LAHUE Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE Mme COUTEL</p>	<p>Cours en Présentiel</p>		<p>Cours magistral Photocopies Plateforme</p> <p>Cours magistral TP Cours magistral</p> <p>Photocopies Plateforme</p> <p>TPG /Simulation en santé</p> <p>Cours magistral Photocopies</p>		

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenantes	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
		<p>celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne et en prévenant la douleur</p> <p>4.5 Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier (ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation</p> <p>4.6 Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation</p> <p>4.7 Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention</p>					<p>Chirurgie / cas concret</p> <p>Cancérologie / pathologies / soins</p> <p>Gériatrie / pathologies du vieillissement</p> <p>Le don d'organe</p> <p>Les maladies neurodégénératives</p> <p>Les soins palliatifs</p> <p>Les soins palliatifs / Mécanismes de défense / Accompagnement patient – entourage - soignants</p> <p>Le diabète / Rôle AS</p>	<p>Mme LAHUE Mme COUTEL</p> <p>Mme LELIEVRE</p> <p>Mme RALU</p> <p>Mme MASSE Mme LEGENDRE</p> <p>Mme LAHUE</p> <p>Mme LEGENDRE</p> <p>Mme JOUSSET Mme DUTERTRE</p>	<p>Cours en Présentiel</p>		<p>Plateforme</p> <p>Cours magistral Témoignage Photocopies</p> <p>Cours magistral Photocopies Plateforme</p> <p>Cours magistral Vidéos Photocopies Plateforme TG</p> <p>Cours magistral Photocopies Plateforme</p> <p>Cours magistral Photocopies Plateforme TP</p>		
V – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	<p>5.1 Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement</p> <p>5.2 Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées</p> <p>5.3 Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe</p> <p>5.4 Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans</p>	Module 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	<p>Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements</p> <p>Evaluer et mobiliser les ressources de la personne et favoriser son autonomie</p> <p>Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention</p> <p>Utiliser les aides à la manutention (matériels)</p> <p>Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de</p>	<p>L'installation et le déplacement des personnes</p> <p>Les techniques de mobilisations et la prévention des risques pour la personne et pour le professionnel (approche théorique et pratique)</p>	35 h	<p>Risque de chute / kit de vieillissement</p> <p>Manutention</p> <p>Physiologie du mouvement</p> <p>Démonstration matériel / salle de kiné</p>	<p>Mme LEBON</p> <p>Mme AIGNAN</p> <p>Mme MAZA</p> <p>Mme RIVIERE</p>	<p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Présentiel</p>		<p>Cours magistral Plateforme TP</p> <p>Photocopies TP</p> <p>Cours magistral Plateforme</p> <p>TP</p>	<p>Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources</p> <p>Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes</p> <p>Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace</p>	

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenantes	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
		<p>le respect des règles de sécurité et d'ergonomie</p> <p>5.5 Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences</p> <p>5.6 Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation</p>		prévention appropriées								Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	
VI- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	<p>6.1 Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale</p> <p>6.2 Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité</p> <p>6.3 Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle</p> <p>6.4 Apporter des</p>	Module 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage	<p>Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles</p> <p>Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation</p>	<p>Information et droits des patients</p> <p>Les techniques de communication (approche théorique et pratique)</p> <p>Relation et communication à la personne soignée, à l'entourage et aux aidants</p> <p>Démarche d'information, d'éducation et de prévention</p>	70 h	<p>Les droits des patients</p> <p>L'accueil</p> <p>Contention / législation</p> <p>Projet animation/Olympiade</p> <p>Le secret professionnel</p> <p>Relation /communication</p> <p>Sophrologie</p> <p>Toucher / massage</p> <p>Aromathérapie</p> <p>Réflexologie</p> <p>Bien-être</p>	<p>Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE</p> <p>Mme SIOUTAS</p> <p>Mme OLIVIER</p> <p>Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE</p> <p>Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE</p> <p>Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE</p> <p>Mme LOIRE</p> <p>Mme CHAUMIER</p> <p>Mme COUTEL</p> <p>Mme ARMETTA</p> <p>Mme LEMONNIER</p> <p>Mme DUSMENIL</p>	<p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Distanciel</p> <p>Cours en Présentiel</p>	<p>Cours magistral</p> <p>Photocopies</p> <p>Plateforme</p> <p>Cours magistral</p> <p>Plateforme</p> <p>TP / TG</p> <p>Action d'animation auprès d'un public ciblé</p> <p>Cours magistral</p> <p>Plateforme</p> <p>Photocopies</p> <p>Cours magistral</p> <p>Plateforme</p> <p>Simulation en santé</p> <p>Atelier</p> <p>Atelier</p> <p>Témoignage</p> <p>Photocopies</p> <p>Cours magistral</p>	<p>Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle</p> <p>Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage</p> <p>Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage</p>	<p>Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée</p> <p>Evaluation des compétences en milieu professionnel</p>	

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenantes	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
		<p>conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique</p> <p>6.5 Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin</p> <p>6.6 Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur</p>					Analyse d'une situation relationnelle / exercices et guidance	Mme COUTEL Mme LAHUE	Cours en Présentiel Cours en Présentiel		Plateforme Plateforme TD/TPG	<p>Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel</p> <p>Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel</p>	
VII – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	<p>7.1 Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure</p> <p>7.2 Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation</p> <p>7.3 Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation</p> <p>7.4 Identifier les</p>	Module 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	<p>Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure</p> <p>Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation</p>	Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels	21 h	<p>Tutorat et encadrement</p> <p>La pédagogie</p> <p>La bienveillance au travail</p>	Mme COUTEL Mme LAHUE	Cours en Présentiel		<p>Cours magistral</p> <p>Plateforme</p> <p>Photocopies</p> <p>Vidéo</p> <p>Analyse de situations</p>		

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenants	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
		<p>acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement</p> <p>7.5 Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage</p> <p>7.6 Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages</p>											
VIII- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	8- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	<p>8.1 Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques</p> <p>8.2 Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques</p> <p>8.3 Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission</p> <p>8.4 Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets</p>	Module 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	<p>Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées</p> <p>Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées aux soins</p> <p>Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile</p> <p>Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures</p> <p>Repérer les anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels,</p>	<p>Infection, désinfection et prévention des risques</p> <p>Règles, bonnes pratiques et recommandations</p> <p>Réalisation des opérations d'entretien des locaux et des matériels</p>	35 h	<p>Hygiène</p> <p>Chambre avec précautions complémentaires</p>	Mme VAUCELLE	Cours en Présentiel		<p>Cours magistral</p> <p>Plateforme</p> <p>Photocopies</p> <p>Visite unités</p> <p>Ateliers</p>	<p>Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation</p> <p>Conformité de l'application des règles : de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de traçabilité liées aux circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets</p> <p>Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement</p> <p>Pertinence du repérage et du traitement des anomalies</p> <p>Conformité de la vérification de la fonctionnalité des</p>	<p>Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel</p> <p>Evaluation des compétences en milieu professionnel</p>

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenants	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
		8.5 Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité 8.6 Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention		les signaler et identifier les mesures appropriées								matériels, produits et dispositifs utilisés Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	
IX - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soin	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	9.1 Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences 9.2 Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter 9.3 Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins											
X - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	10.1 Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée 10.2 Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité 10.3 Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de	Module 9. Traitement des informations	Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique,...) Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie	Techniques de communication écrite Traitement des informations	35 h	Des transmissions aux transmissions ciblées Dossier de soins Les transmissions / cas concrets	Mme COUTEL Mme LAHUE Mme COUTEL Mme LAHUE	Cours en Présentiel Cours en Présentiel	Cours magistral TD Plateforme TD Plateforme	Fiabilité du recueil des données Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises Qualité des transmissions Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs Pertinence de l'organisation de son activité Pertinence de la participation à la	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel	

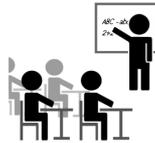
Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenantes	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
		soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle										démarche qualité et gestion des risques	
XI- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	<p>11.2 Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles</p> <p>11.3 Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer</p> <p>11.4 Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel</p> <p>11.5 Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées</p> <p>11.6 Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques</p> <p>11.7 Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et</p>	Module 10. Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques	<p>Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention</p> <p>Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants</p> <p>Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation</p> <p>Identifier les événements indésirables et non-conformités</p> <p>Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins. Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences</p>	<p>Travail en équipe pluri professionnelles</p> <p>Démarche qualité et gestion des risques</p>	70 h	<p>La responsabilité professionnelle</p> <p>Organisation du travail / notion d'équipe</p> <p>Les réunions</p> <p>Projet de soins / projet de vie</p> <p>Cas concrets</p> <p>Démarche qualité</p> <p>Les commissions / instances</p> <p>Le statut de l'AS</p>	<p>Mme COUTEL</p> <p>Mme LAHUE</p> <p>Mme DUPONT</p> <p>Mme REIST</p> <p>Mme CHEVALIER</p> <p>Echanges avec des professionnels / prise de poste</p>	<p>Cours en Distanciel</p> <p>Cours en Distanciel</p> <p>Cours en distanciel</p> <p>Cours en Présentiel et distanciel</p> <p>Cours en Présentiel</p> <p>Cours en Distanciel</p> <p>Cours en Distanciel</p> <p>Cours en Présentiel</p>	<p>Cours magistral Plateforme</p> <p>Cours magistral Plateforme</p> <p>Cours magistral Plateforme TD et Plateforme</p> <p>Cours magistral Photocopies</p> <p>Cours magistral Photocopies</p> <p>Témoignage Echanges</p>	<p>démarche qualité et gestion des risques</p> <p>Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle</p> <p>Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation</p>		

Compétences	Compétences générales	Compétences associées	Modules de formation	Objectifs	Eléments de contenu	Nombre d'heures	Intitulé du cours	Formatrices Intervenants	Modalités et outils pédagogiques			Critères d'évaluation	Modalités d'évaluation
									Théorique	Pratique	Outils		
		ses besoins en formation 11.8 Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences											



▪ Méthodes pédagogiques

- ✓ **Travaux dirigés** favorisant réflexion et échanges, par rapport à une thématique (recherche sur internet, retour d'expérience de stage, guidance raisonnement clinique (module 1) et guidance en lien avec le module 6). Ce temps de guidance dans le cadre du module 6 est mis en place afin de préparer l'oral sur temps de cours ou sur des TPG module 6 pour aider à la rédaction du document écrit (en lien avec les outils numériques abordés dans les API).
- ✓ **Travaux pratiques** et **simulations** pour l'apprentissage des gestes techniques ex :
 - chambre des erreurs
 - chambre avec précautions complémentaires
 - toilette
 - capiluve, pédiluve ...

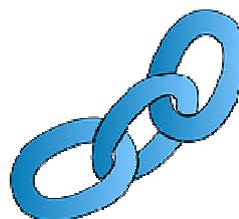


- ✓ **Cours magistraux** dispensés par des formateurs et des professionnels issus du secteur médical, sanitaire et social (power point, vidéo), dont la **formation numérique en santé** à organiser au plus tard, à compter de la rentrée de septembre 2025 qui sera déclinée dans ce projet pédagogique et sera intégrée dans les modules de formation déjà existants notamment le Module 9.-« Traitement des informations » du bloc de compétences 5 « Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/ gestion des risques » sans en augmenter le nombre d'heures (**arrêté du 9 juin 2023**).



- ✓ Etude de **cas concrets** : support papier ou saynète
- ✓ **Cours à distance** : ne pas dépasser les 70 % (article 3 de l'arrêté du 10 juin 2021)
 - ⇒ **Cours et devoirs** mis en ligne sur la **plateforme** moodle de l'IFAS par les formateurs.
- ✓ Cours en **visio**.

- ✓ **Travail personnel** en institut ou à domicile : recherche, documentation, préparation des épreuves de validation, cas concret, élaboration de fiches techniques ou de présentation de contenu en lien avec une thématique...
- ✓ **Analyse des pratiques** : observation, analyse, mobilisation des connaissances, mise en lien...



- ✓ **Simulation en santé** : (Article 3 de l'arrêté du 10 juin 2021 : les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels. L'interprofessionnalité est recherchée) mise en place de scénarios (avec briefing et débriefing) abordant différentes thématiques dans le cadre des différents modules – utilisation des salles TP, vitre sans tain, kit de vieillissement.



- ✓ **Sérious games** : cas clinique – à partir d'un dossier patient (Mme NORMAND/AEG – Mr DIJON/Hémiplégie et douleur – Mme TOURAINE/Démence de type Alzheimer).

Qu'est-ce que le sérieux games ?

Un « **serious game** », ou **jeu sérieux en français**, désigne un jeu qui a un but principal autre que le **divertissement**. Le jeu sérieux est un mélange entre un contenu sérieux et un scénario vidéo-ludique.

Le **serious game** combine une **intention sérieuse**, de type **pédagogique, informative ou d'entraînement** avec des **ressorts ludiques** issus du **jeu**. Il a donc pour objectif de rendre attrayant le contenu sérieux qui doit être transmis, par une forme, une interaction, des règles et éventuellement des [objectifs ludiques](#).

Jeu d'entraînement ou de simulation, ce jeu **reproduit des activités réelles**.

Il permet grâce à l'ordinateur et la robotique de reproduire le fonctionnement d'un système.

Les **objectifs** attribués à ce type de jeux d'un point de vue éducatif sont essentiellement de trois ordres :

- Diffuser un message,
- Permettre de s'entraîner,
- Favoriser l'apprentissage et le partage de connaissances.

Il active les mécanismes psychologiques individuels : expression de la créativité, entretien de la curiosité, stimulation des capacités cognitives, création de lien social, etc.

Puissant moteur de motivation, positif (développement personnel, accomplissement d'objectifs, incarnation de valeurs, etc.) ou négatif (curiosité, sentiment d'urgence, peur de perdre, etc.).

Il commence par un temps de prise de connaissance du **dossier patient** sur l'ordinateur.



✓ **Réalité virtuelle**



Qu'est-ce que la réalité virtuelle ?

Il s'agit d'un outil pédagogique numérique permettant de **comprendre** et d'**apprendre** les fondamentaux de la démarche clinique, en lien avec le projet pédagogique
Cet apprentissage se fait par l'immersion dans une chambre recréée d'une personne dépendante et nécessitant la mise en place d'attitudes professionnelles adaptées.

C'est aussi :

Apprendre en faisant sans conséquence pour cette personne soignée virtuelle (avec une prise de risque), un apprenant retient 6 fois mieux ce qu'il fait que ce qu'il lit ou entend.

Apprendre à **coordonner** un geste avec une image,

Faire vivre des **émotions** à travers une expérience ludique et ergonomique (jeu attractif avec coupes, médailles, récompenses...).



PuisSynthèse/débriefing



Approche individualisée permettant à l'élève d'**avoir un feedback** sur ses actions avec son formateur.

Moment privilégié pendant lequel l'élève peut expliquer son ressenti, ses choix réalisés en réalité virtuelle pour en faire une analyse.





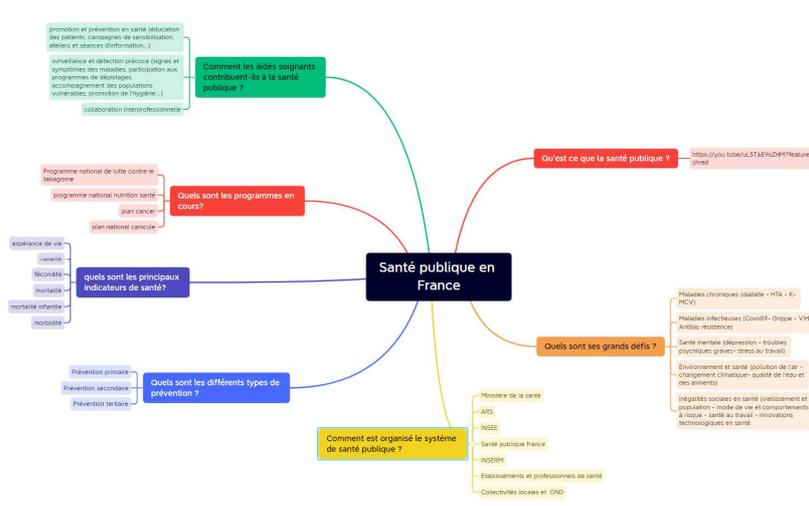
✓ **Escape Game : mis en place en fin de formation en salle de TP.**

N.B : Dans l'engagement de responsabilité distribué aux élèves dès le début de formation, un item concernant le droit à l'image est à compléter impérativement par chaque élève.

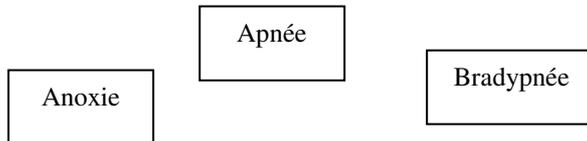
✓ **Visites d'unités de soins.**

✓ **Nouveaux outils :**

⇒ cartes mentales :



⇒ vignettes/vocabulaire professionnel :



⇒ Incollables de l'ifas : fiches de questions réponses sur les modules 3 et 4

⇒ Flashcards : fiches de révisions sous forme de questions (recto)/ réponses (verso).

⇒ Puzzles d'anatomie (4)

⇒ et autres outils créés par les eas.

✓ **Olympiade** : activité ludique, sportive, et culturelle pour l'ensemble des élèves de l'IFAS, en lien avec les modules du référentiel de formation.

Permettant de les intégrer dans une dynamique de projet – développer l'esprit créatif chez l'apprenant

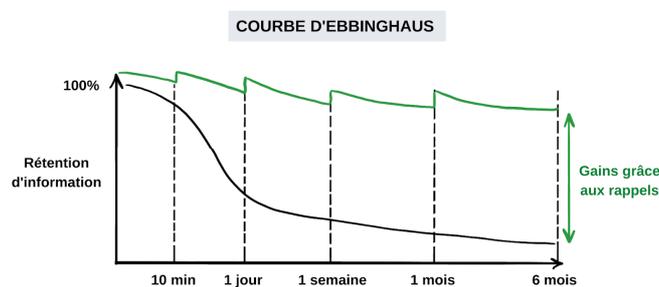


✓ **Neurosciences cognitives** : en lien avec les recommandations des sciences cognitives, nous avons décidé d'insister dans notre IFAS sur ce qu'on appelle le « **multi testing** » : c'est une interrogation-test partielle ou totale répétée dans le temps, sur un même ensemble de données afin de :

- ⇒ consolider les apprentissages (mémorisation à long terme)
- ⇒ faciliter la compréhension et le raisonnement en situation de travail.

Tout au long de l'année de formation, nous allons proposer des tests (quizz, QCM, mots croisés) à nos élèves pour les aider à **mémoriser les essentiels** métiers. Les tests n'étant plus vus comme moyen de contrôle mais comme outil d'apprentissage aboutissant à une mobilisation rapide et efficace des connaissances.

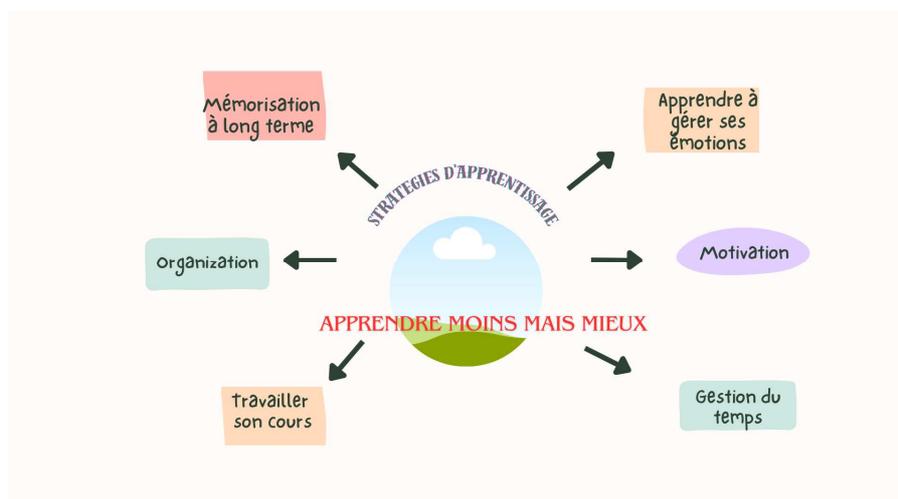
La courbe de l'oubli : La courbe de l'oubli ou courbe d'oubli est une hypothèse sur le déclin de rétention de la mémoire dans le temps



Application de la règle du 10/1/1/1 : 10 minutes après / 1jour / 1 semaine / 1 mois

- 1ere Mémorisation expansée avec écarts de plus en plus grands
- 2ème Mémorisation active : en se posant des questions en rectifiant si besoin (possibilité d'utiliser les flash-cards)
- 3ème en créant des liens
- Passage de 20% de rétention à 80% de rétention à l'issue de ces répétitions.

Les stratégies d'apprentissage : bien apprendre, c'est nourrir sa motivation, renforcer sa volonté, avoir des stratégies d'apprentissage et être réflexif



▪ Dispositifs de suivi des apprenants – Individualisation des parcours

Comme décrit dans l'Arrêté du 10 juin 2021, l'accompagnement des apprenants s'appuie sur trois modalités d'intervention, permettant d'accompagner au mieux les apprenants et de repérer, prévenir et éviter les ruptures de parcours.

- ✓ **Accompagnement Pédagogique Individualisé** (API) : 35 h (dans les 3 premiers mois de la formation).
- ✓ **Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaires** (APIC) : 35 h maximum (réparties au long de l'année si besoin) pour les élèves bénéficiant d'équivalences de compétences et allègements de formation **à partir de la rentrée de septembre 2023.**
- ✓ **Suivi pédagogique individualisé** : 7 h (réparties tout au long de la formation).

Ce suivi tient compte des ressources de l'élève, de son projet professionnel. Le formateur référent l'accompagne et met en place les dispositifs permettant de le guider, de valoriser ses compétences. Ces temps de rencontre font l'objet de comptes-rendus archivés dans le dossier de l'élève.

Ce suivi pédagogique permet de :

- visualiser le niveau d'acquisition de l'élève en ciblant les points forts et ceux à améliorer,
- mesurer la progression de l'élève,
- formuler des objectifs,
- définir les moyens que l'élève, acteur de sa formation, devra mettre en œuvre afin d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de sa fonction

Un entretien est réalisé (avec inscription préalable dans un tableau fourni par le formateur référent et traçabilité dans le dossier unique de l'élève) :

- en mi-formation
- à la demande de l'élève pour répondre à des besoins spécifiques,
- à la demande du formateur afin d'analyser les difficultés rencontrées en terme d'apprentissage théorique ou pratique.

L'élève et le formateur référent le préparent grâce à des supports pédagogiques (blob tree, grille d'auto-évaluation, logiciel informatique).

- ✓ **Contrat pédagogique** : destiné à accompagner l'apprenant dans son parcours de formation. Il est établi entre l'élève et les professionnels d'encadrement sous couvert de la directrice de l'institut. Des objectifs précis seront fixés afin d'aider l'élève à atteindre les compétences attendues.

✓ **Parcours de stage individualisé/cursus partiel et ou ASHQ** : pour les élèves cumulant un statut d'ASHQ et un diplôme ASSP, l'ifas a choisi de maintenir 2 stages pour l'aider dans l'acquisition de ses compétences et le renforcement de ses connaissances.

✓ **Travaux personnels guidés (TPG) : 35 h (réparties au sein des différents modules).**

De plus, mise en place des :

✓ **Instances et sections assurant la gouvernance de l'IFAS :**

- Instance compétente pour les orientations générales de l'institut
- Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des élèves (**attention modification selon arrêté du 9 juin 2023** : VII. – L'article 10 est ainsi modifié – 3° Il est ajouté un alinéa ainsi rédigé : «La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des élèves peut octroyer à titre exceptionnel une troisième inscription dans les mêmes conditions. Dans ce cadre, l'élève bénéficie à nouveau d'une session initiale et d'une session de rattrapage dans les mêmes conditions.»)
- Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- Section relative aux conditions de vie des élèves au sein de l'institut.

✓ **CVAR : Commission de Validation de l'Acquisition des Résultats** qui se prononce sur la validation ou non de l'acquisition de compétences en milieu professionnel à partir des appréciations réalisées par les encadrants de stage sur l'ensemble des périodes en milieux professionnels consécutives de la formation soit les 4 périodes pour un parcours complet. ... Elle se réunit au milieu de la 6^{ème} semaine de stage, soit 3^{ème} semaine avant la fin de la formation (cf. instruction du 10 mai 2023).

✓ **Et élections des représentants des élèves** : ils représentent les élèves de la promotion en cours. Ils sont des médiateurs entre les apprenants et les formateurs / intervenants, la direction et le personnel administratif. Ils participent aux différentes instances et sections de la gouvernance de l'IFAS citées ci-dessus.

Autres outils pédagogiques utilisés

Portfolio : livret de suivi des périodes en milieu professionnel

Ce document est destiné au suivi de parcours de formation de du développement des compétences. On y retrouve entre autres :

- ❖ Les parcours de périodes de formation en milieu professionnel
- ❖ Les objectifs spécifiques de stage sont formalisés par l'apprenant pour chaque période de stage et tiennent compte :
 - des ressources du stage,
 - de son niveau d'acquisition, son parcours de formation,
 - de ses objectifs personnels.

L'élève envoie ses objectifs spécifiques par mail à sa formatrice référente au moins une semaine avant le départ en stage. Une fois validés, l'élève doit compléter le tableau « objectifs généraux et spécifiques » du portfolio.

Ils seront présentés par l'EAS à l'équipe encadrante le premier jour du stage.

- ❖ Le bilan de mi-période (à renseigner par l'apprenant)
- ❖ Le bilan de fin de période (à renseigner par l'apprenant)
- ❖ Des descriptions de situations rencontrées à chaque période (à renseigner par l'apprenant)
- ❖ Le suivi de l'acquisition des compétences (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

Modalités

- Attendre que les bilans soient sollicités par l'apprenant (être acteur de sa formation).
- S'assurer qu'ils soient préparés par l'apprenant
- Favoriser, stimuler l'esprit d'analyse et d'autocritique tout au long de la période de stage.
- Evaluer la progression de l'apprenant en confrontant son expérience et les appréciations des professionnels.
- Réaliser ce bilan en présence de l'apprenant et de tout le personnel ayant participé à son encadrement sous forme d'entretien, en utilisant le document de base de l'évaluation ;
- Ecouter et tenir compte de l'auto-évaluation de l'apprenant ;

- Exposer les remarques et observations de l'équipe, participer à l'évaluation de l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques de l'apprenant ;
- Fixer avec l'apprenant les objectifs qui devront être atteints d'ici la fin du stage (ou au prochain), en fonction des aptitudes et des difficultés constatées.

NB : l'apprenant a obligation d'utiliser les outils mis à disposition par le service (ex : feuille d'évaluation et suivi de stage – bilan journalier de stage...)

Les exploitations de stage :

Elles se déroulent à chaque retour de stage sous forme d'échanges entre les élèves et les formateurs. Les élèves (par groupe de spécialités) analysent des situations, thématiques ou problématiques rencontrées lors du stage et en font le retour au reste du groupe afin de permettre les échanges.

Un document permettant aux élèves de faire leur évaluation écrite de manière anonyme est remis à chaque retour de stage.

En fonction des éléments rapportés, l'IFAS peut être amené à faire des réajustements en confrontant les propos des deux parties.

Les visites de stage : Elles s'organisent en fonction du parcours de chaque élève. Elles ont pour but d'accompagner l'élève dans sa démarche d'analyse de situations et de faire le point avec lui et l'équipe sur le bon déroulement de son stage.

En complément sur l'IFAS :

- ✓ Création d'un **dossier unique de l'élève** comprenant toutes les données administratives, les relevés d'absence, les feuilles d'évaluation des compétences et des modules d'enseignement, les comptes-rendus de suivi ... Ces informations sont mises à jour par l'équipe pédagogique et la secrétaire dans un classeur individuel et dans le logiciel de suivi des élèves.
- ✓ Un **formateur référent** est désigné dès le début de la formation pour chaque élève.

PRESENTATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL EN STAGE

✓ **CH Mortagne au Perche**

- Médecine,
- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- Urgences,
- Les Capucines (unité Alzheimer),
- Les Sources (addictologie),
- EHPAD « Le Moulin à Vent »,
- EHPAD Les Bleuets,
- EHPAD Les Jonquilles,
- EHPAD Les Coquelicots,
- EHPAD Les Iris (géronto-psy),
- EHPAD Les Jasmins (géronto-psy).

✓ **SSIAD de Saint Langis lès Mortagne**

✓ **HAD de Mortagne Au Perche**

✓ **ASPEC : EAM/ Les Terres Noires Mortagne Au Perche**

✓ **ASPEC : EAM / MAS Résidence La Colline Mortagne Au Perche**

✓ **Foyer de vie : Maison Perce-Neige Moulins la Marche**

✓ **Etablissement de Santé de Bellême**

- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- UPAD,
- EHPAD.

✓ **CH La Ferté Bernard**

- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- Chirurgie / médecine 1
- EHPAD Paul Chapron,
- EHPAD St Julien,
- Centre Lesieur Soulbieu,
- Urgences

✓ **Hôpital local de Sées**

- EHPAD
- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- Médecine

✓ **CH Verneuil d'Avre et d'Iton**

- Urgences,
- EHPAD,
- EHPAD /USLD
- Médecine,
- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- SSIAD

✓ **CHIC Alençon/Mamers**

- Médecine
- Urgences,
- Chirurgie
- Soins Médicaux et de Réadaptation,
- EHPAD Résidence Pastels
- EHPAD / UPAD Mamers
- USLD

✓ **ASIDPA de Mamers**

- ✓ **Centre Psychothérapique de l'Orne à Alençon/l'Aigle**

- ✓ **SSIAD du Theil**

- ✓ **SSIAD du Mêle sur Sarthe**

- ✓ **SSIAD de Sées**

- ✓ **SSIAD de Bretoncelles**

- ✓ **Maison de retraite « Les Grands Prés » - Bretoncelles**

- ✓ **Maison de retraite « Résidence fleurie » - Coulonges sur sarthe**

- ✓ **EHPAD « La Providence » - Longny les Villages**

- ✓ **EHPAD « Les Chanterelles » - Marolles les Brault**

Annexe I : Calendriers de formation pour la rentrée de septembre 2024 (cursus complet)

CALENDRIER DE LA FORMATION D'AIDES-SOIGNANT(E)S - IFAS DE MORTAGNE AU PERCHE
PROMOTION 2024-2025

PLANNING PREVISIONNEL SOUS RESERVE DE CHANGEMENT

Du 1er septembre 2024 au 25 juillet 2025

2024	2024	2024	2024	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1		1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	Rentrée	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3		3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	Cours	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5		5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	Cours	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7		7	7	7	7	7	7	7	7	7
8		8	8	8	8	8	8	8	8	8
9		9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	Cours	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11		11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	Cours	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13		13	13	13	13	13	13	13	13	13
14		14	14	14	14	14	14	14	14	14
15		15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	Cours	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17		17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	Cours	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19		19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	Cours	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21		21	21	21	21	21	21	21	21	21
22		22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	Cours	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24		24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	Cours	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26		26	26	26	26	26	26	26	26	26
27		27	27	27	27	27	27	27	27	27
28		28	28	28	28	28	28	28	28	28
29		29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	Cours	30	30	30	30	30	30	30	30	30
		31	31	31		31		31		31

147
0
Cumul 147

98
63
Cumul 161

35
98
Cumul 133
Férié 14

119
0
Cumul 119
Férié 7

7
140
Cumul 147
Férié 7

70
35
Cumul 105

147
0
Cumul 147

63
49
Cumul 112
Férié 7

28
105
Cumul 133
Férié 21

7
133
Cumul 140
Férié 7

28
98
Cumul 126
Férié 7

749
721
70
1540 heures

Annexe II :

Dates des épreuves de validation et épreuves de rattrapage pour la promotion septembre 2024.

Promotion 2024-2025 **Rentrée de septembre 2024**

Planification des évaluations (sous réserve de modifications)

Planification des évaluations initiales : session 1

- Modules 1 et 2** : Pendant le 1^{er} stage (**à partir du 25 novembre 2024**)
- Modules 3, 4 et 9** : Pendant le 3^{ème} stage (**à partir du 7 mai 2025**)
- Module 5** : Vendredi 20 décembre 2024 selon horaire de convocation
- Module 6** : Mardi 8 avril 2025 (restitution du dossier écrit module 6)
Passage à l'oral : fin avril 2025 - selon horaire de convocation
(**pendant le stage**)
- Module 7** : Vendredi 2 juin 2025 de 14h30 à 15h30
- Module 8** : Pendant le deuxième stage (le 29 janvier 2025)
- Module 10** : Lundi 2 juin 2025 de 16h00 à 17h00

Planification des épreuves de rattrapage: session 2

- Modules 1 et 2** : Pendant le deuxième stage (**mercredi 22 janvier 2025**)
- Modules 3, 4 et 9** : A partir du vendredi 11 juin 2025 (**pendant le stage**)
- Module 5** : Vendredi 24 janvier 2025 (**pendant le stage**)
- Module 6** : Passage à l'oral : au plus tard le vendredi 13 juin 2025 (**pendant le stage**)
- Module 7** : Lundi 9 juin 2025 de 9h à 10h (**pendant le stage**)
- Module 8** : A rendre au plus tard le mercredi 5 mars 2025
- Module 10** : Lundi 9 juin 2025 de 10h30 à 11h30

Pas de restitution des notes de rattrapage